

Commission de découpage en districts de la ville de New York 101

Une introduction

Révisé le 5 août 2022

Intro

- La Constitution des États-Unis prévoit un recensement de la population tous les dix ans.
- Ce recensement américain entraîne le redécoupage des circonscriptions législatives fédérales, étatiques et locales à travers le pays afin de refléter la doctrine « une personne, une voix » de la Constitution.

Commission de découpage en districts de la ville de New York

- Dans la ville de New York, la charte de la ville confie la tâche de dessiner 51 nouvelles cartes du Conseil municipal à la commission de découpage en districts de la ville de New York.
- La commission compte 15 membres. Sept d'entre eux sont nommés par le maire. Huit sont nommés par le Conseil municipal. Cinq sont nommés par la majorité du Conseil et trois par la minorité du Conseil.
- Les critères de sélection des membres de la Commission sont l'arrondissement, le parti, l'appartenance à une minorité et la diversité.

Commissaires

Dennis M. Walcott, Président

Yovan Samuel Collado

Hon. Marilyn D. Go

Kevin John Hanratty

Maria Mateo, Esq.

Joshua Schneps

Lisa Sorin

Msgr. Kevin Sullivan

Kai-Ki Wong

Maf Misbah Uddin

Michael Schnall

Kristin Johnson

Gregory W. Kirschenbaum

Marc Wurzel

Dr. Darrin K. Porcher

Cheffe de cabinet

John Flateau, Directeur exécutif

Grace Pyun, Conseillère générale

Joe Maligno, Directeur général adjoint

Ali Rasoulinejad, Chef de cabinet

Eddie Borges, Directeur de la communication

LaToya Benjamin, Cheffe de cabinet adjoint

Pourquoi est-ce important ?

- La population de la ville de New York est passée d'environ 8.2 millions de personnes en 2010 à environ 8.8 millions en 2020.
- Cela représente environ 630,000 nouveaux arrivants dans la ville.
- Avec 51 districts du Conseil municipal et une population de 8.8 millions d'habitants, cela signifie que la Commission doit dessiner de nouveaux districts avec une moyenne d'environ 172,882 résidents dans chacun d'eux.

Pourquoi est-ce important ?

- Le Conseil municipal est une branche du gouvernement local à égalité avec le maire.
- Le Conseil municipal a le pouvoir sur le budget de 101 milliards de dollars de la ville et vote sur des questions telles que :
 - L'expansion des programmes d'accès au logement
 - Le remboursement de l'impôt foncier pour les petits propriétaires
 - La restauration des parcs et des coupes sanitaires
 - Les investissements dans les programmes de sécurité communautaire
- C'est pourquoi l'opinion des New-Yorkais est importante pour la définition des nouveaux districts du Conseil.

Tendances démographiques

- La Commission doit établir de nouvelles cartes qui reflètent la croissance de la population générale et de nos populations hispaniques et asiatiques dont le nombre a explosé depuis le dernier recensement.
- Les Hispano-Américains ont augmenté d'environ 154,000 personnes.
- Les Asiatiques de 345,000 personnes.
- Dans le même temps, les populations noire et blanche de la ville ont diminué respectivement de 84,000 et 3,000 personnes.

La loi de 1965 sur le droit de vote

- Parmi les considérations juridiques que la Commission doit prendre en compte lorsqu'elle dessine des cartes, il y a la loi fédérale sur la Voting Rights Act de 1965.¹
- Elle interdit à une nouvelle carte de district de nier ou de diluer le pouvoir de vote des minorités raciales et linguistiques.

¹ À la suite de l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire *Shelby County c. Holder*, 570 U.S. 529 (2013), la ville de New York n'a pas besoin d'obtenir la préautorisation de ses cartes par le ministère de la Justice des États-Unis en vertu de la section 5 de la loi sur le droit de vote.

Écart démographique

Les districts doivent être à peu près égaux en termes de population, conformément à la doctrine de représentation « une personne, une voix », mais les districts du Conseil de la ville de New York sont autorisés à un certain niveau d'écart. La loi prévoit une règle d'« écart de cinq pour cent ».

La population moyenne des districts du Conseil est de 172,882 habitants. Selon cette règle des cinq pour cent, la différence entre le district le moins peuplé et le district le plus peuplé ne peut dépasser cinq pour cent. Par exemple, si la circonscription la moins peuplée est de 168,900 habitants (environ – 2.3 % sous la moyenne), la circonscription la plus peuplée ne peut être supérieure à 177,549 habitants (environ + 2.7 % au-dessus de la moyenne).

Critères de la charte de la ville

La charte de la ville exige également que la carte des districts garantisse la « représentation juste et efficace » des groupes raciaux et linguistiques minoritaires protégés par la Voting Rights Act.

En outre, la Charte exige à la Commission de :

Exigences relatives au découpage en districts

- 1 Garder les quartiers et les communautés intacts.
- 2 Maintenir des districts compacts.
- 3 Limiter les districts croisés.
- 4 Éviter de diviser les électeurs d'un même parti politique dans le but de diminuer la représentation effective de ces électeurs.
- 5 Éviter les districts aux formes bizarres.

Exigences relatives au découpage en districts (suite)

- **Districts contigus** La Charte exige que chacun des districts soit contigu. Lorsqu'une partie d'un district est séparée par l'eau, il doit y avoir une connexion par un pont, un tunnel, un tramway ou un service régulier de ferry.
- **Limite sur les districts croisés.** Bien que les districts ne doivent pas franchir les limites des arrondissements, « dans toute la mesure du possible, si un district s'étend sur deux arrondissements, alors aucun autre district ne peut s'étendre sur les deux mêmes arrondissements ».

Contributions du public

- La Commission entend intégrer la contribution du public dans le processus de redécoupage.
- Le public peut participer et exprimer ses idées :
 - En témoignant lors d'une audience publique
 - En envoyant ses commentaires à publictestimony@redistricting.nyc.gov
 - En envoyant ses commentaires par la poste au 253 Broadway, 3rd Floor, New York, NY 10007
 - En utilisant [Districtr](#) pour créer votre propre carte
- Les New-Yorkais sont des experts de leurs propres communautés et la Commission doit les entendre au moment de redessiner les frontières des districts du Conseil municipal.

Calendrier

La Charte prévoit certains délais pour le processus de découpage en districts - par exemple, il y a des délais pour soumettre les projets de cartes et les cartes révisées au Conseil.

Ces délais peuvent être raisonnablement prolongés afin que la commission de découpage en districts puisse accomplir sa mission, à savoir dessiner des cartes de district qui tiennent compte de l'avis du public et respectent la loi.

La Commission a jusqu'au 7 décembre 2022 pour soumettre un plan définitif.

Calendrier de la Commission de découpage en districts de la ville de New York

(sous réserve de modifications)

Phase	Date
Auditions publiques dans chacun des cinq arrondissements	25 mai, 27 et 29 juin, 6 et 7 juillet
La Commission vote en faveur de la publication du plan préliminaire	15 juillet
Audiences publiques (Brooklyn, Manhattan, Queens, The Bronx, Staten Island)	16 août (Queens – Museum of the Moving Image) 17 août (Bronx – Lehman College ((City University of New York, CUNY))) 18 août (Staten Island – Borough Hall) 21 août (Brooklyn – Medgar Evers College (CUNY)) – 15 h 30 à 19 h 22 août (Manhattan – Schomburg Center for Research in Black Culture)
Soumettre le plan au Conseil municipal	22 septembre

Processus



Ressources

- [Preliminary Plan \(Plan préliminaire\)](#)
- [District – Build your own City Council District \(Bâissez votre propre district !\)](#)
- [NYC Department of City Planning Census Maps \(Cartes de recensement du département de l'urbanisme de New York\)](#)
- [Current City Council Maps \(Cartes actuelles du Conseil municipal\)](#)
- [NYC Open Data \(Données ouvertes de la ville de New York\)](#)

Toute personne souhaitant présenter un témoignage sur les 51 cartes du Conseil municipal peut contacter la Commission par e-mail à l'adresse publictestimony@redistricting.nyc.gov